

6

c) NON AUX RETOURS

Par le jeu des retours l'administration nous impose une amplitude de travail de 12 heures. Avec les temps de transport, il ne reste que le temps de manger et dormir ! C'est proprement scandaleux ! Nous devons imposer les suppressions des retours. Là encore il s'agit d'une question d'effectifs.

d) CONGES

De même, les travailleurs des PTT doivent pouvoir prendre leurs congés en même temps que les autres, quand le soleil permet de se refaire une santé à la mer, la campagne ou le montagne. C'est pourquoi nous devons imposer l'étalement des congés sur 4 mois.

e) NON AUX CALIFS

Des salaires et des effectifs suffisants doivent aboutir à l'abolition des heures supplémentaires : l'administration s'en sert pour boucher les trous et maintenir dans les PTT les plus bas salaires de la fonction publique !



La CFDT met cette revendication à l'ordre du jour: La CGT l'avancât jusqu'en 68. Aujourd'hui elle la refuse avançant les même prétextes que F.O. !

LE PROGRES AU SERVICE DU PERSONNEL ! DES CONDITIONS DE TRAVAIL DECENTES POUT TOUS !

L'introduction de nouvelles techniques devrait permettre aux travailleurs un allègement des tâches, de rendre moins fatigante la journée de travail

Paradoxalement, le progrès sert aujourd'hui plus à aggraver les conditions de travail et de vie de l'homme qu'à les améliorer. Ainsi quand le patron modernise son entreprise (l'administration pour les PTT) il cherche simplement à augmenter la productivité du personnel sans penser à ses conditions de travail.

EXEMPLE :

- au tri : après mécanisation, augmentation du bruit, de la poussière, des cadences.
- aux Chèques : augmentation de l'intervacation, augmentation des cadences, fatigue nerveuse et tassement des vertèbres ...

Quand on sait de plus, que le service « côté usagers » se dégrade lui aussi (lenteur, files d'attente, fermeture de bureaux ...) on ne peut plus douter de l'utilisation que fait l'administration de la modernisation.

La modernisation au service du personnel et du public :

AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL !

L'administration ne pense qu'à rentabiliser :

PENSONS A NOTRE SANTE (épurateur, protecteur de chutes, pauses en brigade, vacation unique, hygiène).

ACCIDENTS DU TRAVAIL

En 1970 le nombre total d'accidents du travail était pour l'ensemble des services de :
17.268 (soit près de un postier sur 17)

Mais, si l'on retire les administratifs ... où la proportion d'accidents est faible, on obtient :
13.635 accidents (soit près de 1 postier sur 8)

MAIS, si chez les titulaires la proportion d'accidentés annuels est de 8,18 % du personnel total,
chez les auxiliaires, elle est de 15,30 % !